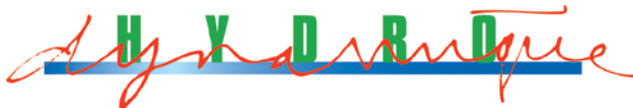


Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivières des Usse

19, rue du Grand Pont
74 270 FRANGY
04.50.01.46.99

smecru@gmail.com

DYNAMIQUE HYDRO



18, avenue Charles De Gaulle
69370 Saint Didier au Mont d'Or
Tél : 04 78 83 68 89

contact@dynamiquehydro.fr

HYDRETUDES



815 route de Champ Farçon
74370 Argonnay
Tél : 05 50 27 17 26

contact@hydretudes.com

Diagnostic hydro-géomorphologique des cours d'eau du bassin versant des Usse

Compte rendu de la réunion de présentation du diagnostic du 11 Février 2011
Rédacteurs : A VALETTE, DH ; L GUITARD, HYDRETUDES ; P CHAUVIN-BROUST, SMECRU

Liste de présence :

Nom	Prénom	Organisme représenté	Contact
CHAUVIN BROUST	Perrine	SMECRU	smecru@gmail.com
BUNZ	Christian	SMECRU – 1 ^{er} Vice président	mairie@cruseilles.fr
VIDAL	Jean-Louis	SMECRU – 2 ^{ème} Vice président	andj.vidal@wanadoo.fr
BOUVIER	Jean-Maurice	DDT 74 – Service Eau Environnement	jean-maurice.bouvier@haute-savoie.gouv.fr
DAMOUR	Mathias	DDT 74 – Service Ouvrage	mathias.damour@haute-savoie.gouv.fr
LANGON	Marion	ONEMA	marion.langon@onema.fr
TEYSSONNEYRE	Danielle	CONSEIL GENERAL 74	Danielle.teyssonneyre@cg74.fr
DIVET	Éric	CNR	e.divet@cnr.tm.fr
GUYARD	Emilie	Chambre d'Agriculture	Emilie-guyard@haute-savoie.chambagri.fr
VIALA	Grégory	Communauté de Communes de Cruseilles	g.viala@ccpaysdecruseilles.org
HEBERT	Marie	FRAPNA	marie.hebert@frapna.org
GUITARD	Lionel	HYDRETUDES	lionel.guitard@hydretudes.com
VALETTE	Alexandre	DYNAMIQUE HYDRO	avalette@dynamiquehydro.fr

MONNERET	Charles	DYNAMIQUE HYDRO	cmonneret@dynamiquehydro.fr
EVANS	Alison	ONF service RTM	Alison.evans@onf.fr
MARQUESTE	Cécile	AGENCE DE L'EAU	Cecile.marqueste@eurmc.fr

Excusés : Alain POYRAULT, Président du SMECRU ; Gilles PILLOUX, 3^{ème} Vice-président du SMECRU ; Paul RANNARD et Christian RIBIOLLET, délégués du SMECRU ; Thomas MARTIN et Aline BRETON, ASTERS ; Hélène DENIS-BISEAU, Région Rhône Alpes ; Dominique REIGNIER, ARS.

Pièce jointe au compte-rendu :

- présentation des prestataires
- zoom sur les espaces de liberté par secteur

Liste et propos des différentes interventions :

Intervenant	Contenu de l'intervention
DYNAMIQUE HYDRO / HYDRETTUES	Présentation illustrée du diagnostic géomorphologique : <ul style="list-style-type: none"> - Notions de dynamique fluviale - Hydrologie - Evolution des profils en long - Mobilité en plan des Usses - Fourniture et transit sédimentaire - Délimitation des espaces de liberté - Découpage en tronçons homogènes

Résumé de la présentation

L'objectif de l'étude est de comprendre le fonctionnement des cours d'eau, origine de leurs évolutions physiques.

L'équilibre dynamique d'un cours d'eau correspond à l'équilibre entre les apports solides (les sédiments grossiers) et les apports liquides (le débit de la rivière). Il dépend de l'intensité des entrées en sédiments et en eau et des variables d'ajustements de la rivière : profils en long, granulométrie, géométrie en travers. Les prestataires ont donc présenté sur le bassin versant des Usses :

- Hydrologie : débits moyens, période et débits de crue, débit d'entraînement des matériaux
⇒ Le BV des Usses peut générer des crues notables à toute période de l'année.
- Profils en long : comparaison profils de fond de cours d'eau entre 1998 et 2010 sur 20 km (Pont de Goths-confluence au Rhône) pour déterminer si le cours d'eau a tendance à s'inciser ou s'exhausser.
⇒ 70% du linéaire en incision, tendance au dépôt à l'aval du pont de Châtel
- Mobilité en plan de « Chez les Gay » (Marlioz) à la confluence : secteur le plus mobile (évolution des méandres, des largeurs du lit du cours d'eau et de sa sinuosité)
⇒ Contraction globale de la bande active (végétalisation des bancs suite à incision...), chenalisation, sauf à l'aval de Mons.
- Fourniture de sédiments :
⇒ Production sédimentaire non abondante et peu efficace sur les Usses : les sédiments sont composés à 38% de matériaux fins, rapidement évacués par le cours d'eau, et qui contribuent donc peu à la recharge sédimentaire du cours d'eau.
⇒ Les processus érosifs sont principalement des écroulements, des érosions de berges et

<p>SMECRU</p> <p>SMECRU et le Comité Syndical (après réunion du 16/03/2011)</p>	<p>Souhaite plus d'informations sur les EDL entre les Gay et le Pont de Drillot HYDRETTUES</p> <p>Explique qu'il s'agit de terrasses alluviales stabilisées, présentant peu d'activité et stabilisées par la récente reprise des seuils de Marlioz (chez les Gay).</p> <p>Du fait du fort enjeu représenté par la route et de l'intérêt d'inclure un EDL dans les documents d'urbanisme, souhaite une expertise à dire d'experts des EDL sur cette zone et sur l'aval des petites Usses.</p>
<p>Agence de l'eau</p> <p>SMECRU</p> <p>SMECRU</p>	<p>Le travail de sectorisation de cette phase 1 n'étant pas finalisé, demande de quelle manière celle-ci sera basée sur une analyse hydro-écomorphologique ?</p> <p>Souhaite disposer de plus d'informations sur la ripisylve et sur les ouvrages. DYNAMIQUE HYDRO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ces informations seront disponibles dans nos bases de données. Notamment des relevés qualitatifs sur la ripisylve ont été pris tous les 250 m (continuité, largeur-épaisseur, densité des strates arborescentes et arbustive, stabilité des arbres en rives, âge des peuplements). - l'aspect ouvrage sera traité plus en détail dans le plan de gestion à venir et dans les fiches tronçons - les zones humides seront considérées comme des enjeux dans le plan de gestion à venir. Leur rôle 'éponge' ne pourra être pris en compte. <p>Rappelle que les données ripisylve doivent être interprétées pour donner les bases du futur Plan de Gestion des Berges. Il s'agit notamment (voir offre pp24-25) : d'analyser les relations entre dynamique fluviale et ripisylve, de mettre en relation le développement et l'état des différents espaces forestiers avec la stabilité des berges. DYNAMIQUE HYDRO :</p> <p>Les fiches « tronçons homogènes » intégreront l'aspect ripisylve, sur la base des relevés effectués sur le terrain.</p>
<p>CNR</p>	<p>Se questionne sur la gestion de la ripisylve en aval des Usses, les Usses produisant de nombreux bois morts. Le SMECRU indique sa préoccupation vis-à-vis des embâcles. DYNAMIQUE HYDRO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas d'embâcles importants constatés sur le terrain - attention à ne pas confondre embâcles (perpendiculaire au cours d'eau) et bois morts - une carte de localisation des embâcles recensés lors des visites terrain sera réalisée, le relevé des embâcles renseignera sur les volumes, rôles et impacts des embâcles sur le milieu et les enjeux éventuels (voir offre p25). <p>De plus le rapport diagnostic final présentera une analyse de la production potentielle de bois mort.</p> <p>A noter que le recensement des embâcles sur le terrain a pu, ponctuellement, être biaisé par des travaux d'entretien de la ripisylve par le CG.</p>
<p>CC pays de Cruseilles</p>	<p>Demande l'impact des débits extrêmes et des assecs sur la végétalisation des cours d'eau, et donc leurs rôles dans la diminution de la largeur des cours d'eau.</p>

	<p>Demande si les données hydrologiques montrent une tendance à la baisse des lames d'eau écoulées.</p> <p>HYDRETTUDES :</p> <p>- l'analyse des débits n'a pas été menée spécifiquement pour répondre à cette question mais avant tout pour préciser les débits de crue et les débits supérieurs au débit de début d'entraînement. Un classement des années d'observation disponibles aux 2 stations selon leur tendance sèche, moyenne ou humide au vu de la lame d'eau écoulée ou du DCC (débit dépassé 10 jours par an) est présenté dans le rapport.</p>
DDT74	<p>Demande à ce que les phénomènes survenant au droit des confluences importantes soient précisés.</p>
FRAPNA	<p>S'interroge sur l'impact des affluents sur les Usses</p> <p>DYNAMIQUE HYDRO :</p> <p>Peu d'impact, les affluents fournissent « peu » de matériaux.</p>
CC Pays de Cruseilles	<p>Indique qu'ils disposent d'un diagnostic des ouvrages, sur leur territoire, datant de 2005 (jusqu'à Cernex)</p>
SMECRU	<p>Demande comment sera fait le lien entre les études hydraulique/hydrologie/géomorphologie?</p> <p>DYNAMIQUE HYDRO :</p> <p>Les autres études préalables seront prises en compte lors de la réalisation des fiches-actions.</p>
SMECRU	<p>Précise que les fiches-actions seront adaptables en vue d'y intégrer les préconisations des futures études (Plan de gestion des berges...).</p>
SMECRU	<p>Demande à ce que l'approche hydraulique soit recoupée avec l'approche géomorphologique (ex : capacité suffisante au passage sous un pont en cas de banc végétalisé, impact de la réduction des bandes actives sur les ouvrages ?)</p> <p>HYDRETTUDES :</p> <p>Prise en compte des différents aspects et recoupements dans le plan de gestion, et plus précisément pour les fiches actions.</p>
ONEMA	<p>Demande si la connectivité des affluents et la franchissabilité des ouvrages ont été étudiées</p> <p>DYNAMIQUE HYDRO :</p> <p>- pour les affluents : non, nous nous intéressons principalement à leur potentiel sédimentaire. Toutefois, les affluents perchés sont notés (rare).</p> <p>- pour les ouvrages : des données ont été relevées sur les seuils : Hauteur, état, fonction et type.</p>
SMECRU	<p>Précise que les ouvrages faisant l'objet de propositions de mesures de gestion seront expertisés par le prestataire piscicole-habitat afin d'intégrer dans les fiches actions l'enjeu franchissabilité.</p>
SMECRU	<p>Se demande si l'Espace De Liberté est « nécessaire » au fonctionnement du cours d'eau ou « toléré »</p> <p>DYNAMIQUE HYDRO :</p> <p>En fonction du secteur, l'EDL est nécessaire (comme en aval de Mons) ou toléré</p>

	(comme dans la traversée de Frangy).
SMECRU	Rappelle la définition de différents termes : hydrologie (volumes d'eau), hydraulique (débits, transits des volumes dans le cours d'eau), géomorphologie, hydro-géomorphologie (comportement et évolution du cours d'eau), ainsi que la différence entre zone inondable et espace de liberté.
SMECRU	Demande dans quelle mesure les élus ont été consultés pour la construction de l'EDL. DYNAMIQUE HYDRO : L'EDL, tel que construit et présenté, est une proposition faite au syndicat. Ce dernier peut, après discussion et concertation avec les élus, être modifié.
SMECRU	Demande le détail des éléments étudiés pour définir les enjeux et leurs classements (conservés ou sortis de l'EDL), afin de les présenter lors du prochain comité Syndical du 16-03-11. Précise que ces enjeux et les scénarii seront également présentés en Comité de Bassin le 10 mai 2011.
ONEMA	Demande si des équipements sur le cours d'eau ont un impact sur les débits morphogènes. HYDRETTUDES : non ; il n'y a pas d'ouvrage hydro-électrique et/ou de prise d'eau susceptible d'impacter sensiblement le régime hydrologique des Usse.
SMECRU	Demande quelle analyse a été menée concernant l'interaction et l'influence de l'hydrologie sur le bilan sédimentaire. HYDRETTUDES : Le bilan solide qui complètera l'état des lieux présenté ce jour apportera des éléments de réponse.
ONEMA	L'impact des seuils sur la géomorphologie des Usse et plus particulièrement le transit sédimentaire n'est pas toujours détaillé DYNAMIQUE HYDRO / HYDRETTUDES : Quelques seuils de stabilisation sur les Usse impactent le transit sédimentaire (ex : en amont de Frangy) ; 1 seul seuil vraiment notable est concerné par une analyse détaillée (seuil de Chosal) ; cet impact sera évalué dans le cadre de la levée d'option (cf. ci-après).
SMECRU/ CC Pays de Cruseilles	Demande quel est l'impact des apports des sources de la Douai sur Les Usse en précisant que des questions sont actuellement soulevées concernant le maintien du captage actuel de la Douai (1000-15000 m³/h prélevé sur une source fournissant jusqu'à 3600 m³/h) compte tenu des contraintes de protection et desserte du réseau AEP associé à ce captage ; des études sont en cours sur cette ressource ; HYDRETTUDES : Les apports de la Douai n'influent pas sur la géomorphologie des Usse. Leur impact est par contre important en termes de soutien d'étiage et de préservation d'un débit biologique suffisant ; pour indication, un apport de 100 l/s a été mesuré lors de la campagne de jaugeage des débits d'étiage de fin septembre 2010.

HYDRETTUES	<p>Présentation concernant la levée d'option : il s'agit de 2 ouvrages infranchissables, le seuil de Chosal sur Les Grandes Ussets et un busage sur la Férande à la confluence des Grandes Ussets, pour lesquels une étude plus spécifique est proposée en vue de rétablir la libre circulation piscicole.</p> <p>Le diagnostic piscicole (bureau d'étude ASCONIT) confirme l'intérêt majeur d'équiper (ou d'effacer) ces ouvrages : fort potentiel d'habitats et de frayères à l'amont pour la truite fario.</p> <p>Les deux ouvrages sont instables (seuil béton de Chosal dégradé et passage à gué busé initialement provisoire sur la Férande).</p>
SMECRU	<p>M. BUNZ indique qu'une procédure d'expropriation est en cours pour la maison présente en rive droite au droit du seuil de Chosal (accord amiable trouvé avec propriétaire)</p> <p>Il rappelle que le RTM a préconisé par le passé le maintien du seuil pour préserver la route de déstabilisation.</p> <p>Il est précisé que les deux ouvrages ne sont plus classés en LOT1 prioritaire dans la liste des infranchissables, mais que ce « déclassement » est uniquement lié au planning (la franchissabilité sur les ouvrages du LOT 1 devant être rétablie d'ici fin 2012).</p>
ONEMA	<p>Demande quelles prestations sont associées à la levée de l'option HYDRETTUES/SMECRU :</p> <p>Il s'agit d'étudier en termes de faisabilité les différentes solutions techniques possibles pour rétablir la franchissabilité et de fournir les éléments nécessaires au montage du dossier Loi sur l'Eau et à une mission de Maîtrise d'œuvre ultérieure pour réaliser les travaux d'aménagement ; l'effacement éventuel de l'ouvrage fait partie des variantes à étudier.</p>

⇒ La levée de l'option sur ces deux ouvrages est approuvée par le COPIL.

LA PROCHAINE REUNION du COPIL de l'étude HYDRO-GEOMORPHOLOGIQUE sur les USSES (phase 2) aura lieu le :

JEUDI 14 avril 2011 à 10h FRANGY